

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DECEMBRE 2014**

Le Conseil Municipal de la Commune de Brou sur Chantereine étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire,

**Etaient présent(e)s :** MM.Frédéric GILLET - Corinne MARQUES DE MENDONCA - Christian GERVAIS - Nathalie DESROUSSEAUX - Sylvère FOURNIVAL - Isabelle DE CARVALHO - José MARQUES DE MENDONCA - Karine FOURNIVAL - Xavier BROUSTET - Stéphanie GONCALVES - Boujemaa ZREOUIL - Nelly MAILLARD - David CHEVALLIER - Simone JAILLET - Claude MAILLARD - Agathe CHEVALLIER - Christian BEREZOUTSKY - Patrice PAGEOT - Nicole MARTIN - Stéphanie BARNIER./.

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Mme Marie-Hélène GERVAIS à M. Christian GERVAIS - Mme Isabelle MOUROT à M.Frédéric GILLET - M.Mornély LORRIER à Mme Nathalie DESROUSSEAUX - Mme Patricia PETIT à Mme Stéphanie BARNIER - M. Pascal PINSARD à M.Christian BEREZOUTSKY./.

**Absent :** M.Gilles MOREL./.

**1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal a DESIGNÉ A L'UNANIMITE Madame Isabelle DE CARVALHO pour remplir les fonctions de secrétaire de Séance.

**2. AVIS DE LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE SUR LE PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE D'ILE-DE-FRANCE ET SUR LE RETRAIT DE LA COMMUNE DE CHELLES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET CHANTEREINE**

**1/ AVIS DE LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE SUR LE PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE D'ILE-DE-FRANCE :**

Après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal DECIDE D'EMETTRE A L'UNANIMITE **un avis défavorable** sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale adressé par le Préfet de la Région Ile-de-France.

**2/ AVIS DE LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE SUR LE RETRAIT DE LA COMMUNE DE CHELLES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET CHANTEREINE :**

Après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal DECIDE D'EMETTRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (**Pour : 24 - Abstentions : 2** (Groupe de la majorité municipale : Monsieur Frédéric GILLET et un pouvoir de Madame Isabelle MOUROT)) **un avis défavorable** au retrait de la Commune de Chelles de la Communauté d'agglomération Marne et Chantereine.

La séance a été levée à 21h05.